

Le château de La Roche-Montbourcher

Un exemple de postérité des donjons quadrangulaires en Bretagne après 1350 (*)

Les différents propriétaires qui se sont succédé au cours des siècles ont laissé au château les noms de Roche-l'Espine, Roche-Montbourcher et Roche-Thierry. Celui de Roche-Montbourcher, donné par les constructeurs des actuelles ruines, a subsisté de nos jours.

* Que soient remerciés Catherine Hervé-Commereuc, documentaliste-recenseur à la Conservation régionale des Monuments historiques, pour la découverte du fond d'archives concernant la Roche-Montbourcher (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J) et Bruno Isbled, conservateur aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, pour son aide pour la transcription de documents.

Abréviations courantes :

- A.e.B. : Archéologie en Bretagne
A.S.H.A.A.S.M. : Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo.
B.M. : Bulletin monumental
B.S.P.M. : Bulletin de la Société polymatique du Morbihan
B.M.S.A.I.V. : Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
B.A.A.B. : Bulletin archéologique de l'Association bretonne, *nunc* Bulletin de l'Association bretonne.
B.S.A.F. : Bulletin de la Société archéologique du Finistère.
B.S.A.N. : Bulletin de la Société archéologique de Nantes.
C.A.F. : Congrès archéologique de France.
D.M., Pr. : Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, tirés des archives de cette province, de celle de France, des recueils de plusieurs savants antiquaires*. 2 vol., Paris, 1742-1746.
Dossier du Ce.R.A.A. : Dossier du Centre Régional d'Archéologie d'Alet.
M.S.E.C.N. : Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord.
M.S.H.A.B. : Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.
R.H.O. : Revue historique de l'Ouest.

Ce château perdu entre Combourg et Bazouges-la-Pérouse est situé au sud de la commune de Cuguen (Ille-et-Vilaine), surplombant le ruisseau qui la sépare de celle de Bazouges-sous-Hédé. Isolé dans le parcellaire rural, sur le bord d'un plateau dominant de profonds vallons, à l'écart des voies de pénétration et des grands chemins, il formait autrefois un maillon de la chaîne de défense contre la Normandie entre Fougères et Combourg, précédé vers le nord par Landal et Dol.

A l'heure actuelle, rien ne peut prouver que la Roche-Montbourcher occupe un site de motte antérieur, comme plusieurs auteurs en ont fait l'hypothèse (1). Le château semble avoir succédé aux mottes castrales du Plessis-l'Espine détenues par le lignage des l'Espine au XII^e et au début du XIII^e siècle, situées deux kilomètres plus au nord, au bord de l'étang de la Pinderie.

Le fief

Les terres d'Eudes l'Espine sont mentionnées en 1181 dans l'enquête ordonnée par Henri II Plantagenêt pour le recouvrement des biens de l'église de Dol (2), mais rien n'indique qu'il puisse s'agir de la terre de la Roche. Dans le plus ancien aveu conservé, datant de 1471, la terre est dite sous la mouvance de la châtellenie et seigneurie de Combourg (3). Par ailleurs quelques terres à Combourg et Dingé relevaient du seigneur de Tinténiac (4). En 1579, un aveu cite la Roche comme juveigneurie d'ainé sous le comté de Combourg (5) alors qu'en 1580 (6), elle est citée sous la juridiction du Plessis-l'Espine à Cuguen. Dans une déclaration de 1680, la terre est mentionnée comme haute justice s'étendant à Cuguen, Combourg, Saint-Léger et Noyal-sous-Bazouges (7). Il est probable que, vieux chef-lieu des terres des l'Espine, le château à motte du Plessis-l'Espine ait été supplanté par la Roche comme centre de la juridiction.

(1) P. LANOS, « Les mottes castrales de l'arrondissement de Saint-Malo », *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° 10, 1982, p. 75-77 ; M. BRAND'HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, Patrimoine archéologique de Bretagne, Skol-Uhel ar vro, Centre régional d'archéologie d'Alet, 1990, p. 58.

(2) J. ALLENOU, *Histoire féodale des marais, territoire et église de Dol*, Paris, 1917, p. 50.

(3) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 2

(4) *Ibidem*.

(5) *Ibidem*

(6) Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, « Combourg », *B.M.S.A.IV.*, t. XXVIII, 1899, p. 49-50.

(7) A. DE LA BORDERIE, « Essai de géographie féodale. Le régaire de Dol et la baronnie de Combourg », *B.M.S.A.IV.*, t. II, p. 192.

Maîtres d'ouvrages et seigneurs

Les premiers seigneurs de la Roche connus sont les l'Espine. Cette famille est citée à de nombreuses occasions dans le pays de Dol depuis la seconde moitié du XII^e siècle (8). En 1259, Julienne, fille de Guillaume de l'Espine (9), veuve de Guillaume de Montbourcher, chevalier, avec l'accord de son fils Geoffroy de Montbourcher, fait une donation à l'abbaye de la Vieuville (10). Il apparaît donc que dans la première moitié du XIII^e siècle, Julienne de l'Espine, sans doute une des dernières représentantes de la famille, apporte la Roche à Guillaume de Montbourcher, avec, semble-t-il, une bonne partie des terres possédées par les l'Espine dans le pays de Dol, autour de Cuguen.

Les seigneurs de Montbourcher (11), originaires de Vignoc au nord de Rennes, vont se succéder jusqu'à la vente de la Roche à la famille Thierry en 1495 (12). Geoffroy fils de Guillaume cité comme seigneur du Plessis, de la Roche et de Montbourcher, se croise en 1271 avec le duc Jean I^{er} le Roux (13). Guillaume, son fils aîné épouse vers 1310 Anceline de Pinel qui lui apporte la terre du Pinel à Argentré-du-Plessis (14).

Le petit-fils de Guillaume II de Montbourcher, Jean, est une des personnalités marquantes de ce lignage. Capitaine de Nantes en 1345 pour Charles de Blois, il sera fidèle à son parti durant les guerres de Succession. On le retrouve gouverneur et sénéchal du Limousin toujours pour Charles de Blois en 1359. Après la bataille d'Auray en 1364, il va

(8) Sur les l'Espine voir J. ALLENOU, *op. cit.*, Paris, 1917, p. 53 et 74. Du temps de Hugues Le Roux, archevêque de Dol, de 1154 à 1160, Hamon de l'Espine, confirme avec Alain de l'Espine, fils de Jordan, toutes les donations faites par leurs ancêtres à l'église de Cuguen (Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. IV, Rennes, 1883, p. 490).

(9) Nous n'avons pas retrouvé ce Guillaume mentionné dans d'autres actes. Julienne l'Espine est donnée comme fille de Eudon. Ce dernier eut également un fils nommé Geoffroy (J. ALLENOU, *op. cit.*, p. 52, note b).

(10) Vicomte du BREIL DE PONTBRIAND, « Encore un ancien armorial breton », *R.H.O.*, t. IX, 1895, p. 82.

(11) Il existe deux généalogies manuscrites de la famille de Montbourcher conservées au château de la Magnanne, attribuées à Hévin. La première non paginée, la seconde plus soignée et paginée, mais un peu moins détaillée. Nous y ferons référence en les désignant successivement : P. HÉVIN, *Histoire généalogique de la maison de Montbourcher* (1), ms. s.p. ; P. HÉVIN, *Histoire généalogique de la maison de Montbourcher* (2), ms.

(12) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1.

(13) Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, *Les grandes seigneuries de haute Bretagne*, t. I, 1897, p. 313.

(14) Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, p. 313.

suivre Du Guesclin dans ses campagnes (15). Sa carrière particulièrement glorieuse fait de lui un des plus probables constructeurs des ruines actuelles. En 1370, son fils Louis est en possession de ses biens, mais meurt après 1381, sans postérité masculine. Ses biens font retour à son frère cadet Guillaume. Ce dernier possédant des terres dans le Craonnais du chef de sa femme semble y avoir fait sa résidence (16).

Guillaume de Montbourcher assignera à son fils aîné Bertrand, dans son contrat de mariage en 1384, la terre de la Roche-Montbourcher (17). Cette autre personnalité remarquable du lignage occupe par la suite les fonctions importantes de grand écuyer de Bretagne en 1400 et de chambellan du duc Jean V (18). Son fils aîné Guillaume ne laisse pas de postérité après sa mort, intervenue peu avant 1437. Bertrand son frère cadet lui avait déjà succédé dans certaines de ses terres (19). En 1454, un mandement du duc Pierre II maintient Bertrand de Montbourcher dans le droit de contraindre ses gens de Noyal-sous-Bazouges à faire guet et garde au château de la Roche (20). Il meurt en 1477.

Lors de la guerre contre la France, en 1487, le duc François II demande à René, fils aîné de Bertrand, de résider et de tenir garnison à la Roche. Il l'autorise cependant à aller en pèlerinage à Saint-René d'Angers (21). A sa mort en 1488, son frère cadet Guillaume ou Guyon hérite de ses terres de Montbourcher, la Roche-Montbourcher, du Pinel, en

(15) P. HÉVIN, *Histoire généalogique de la maison de Montbourcher* (1), ms. s.p.

(16) P. HÉVIN, *ibidem*.

(17) En 1387 lors du partage que celui-ci fit avec son frère cadet, il conserva le domaine de Lanssamor dans le Craonnais ou il faisait sa résidence, en la terre de Ravalay, paroisse de Meral, depuis son mariage avec Roberte de Coursenier en 1384 (P. HÉVIN, *Histoire généalogique de la maison de Montbourcher* (1), ms. s.p.

(18) Ces fonctions doivent l'avoir amené à quitter le Craonnais pour résider à la cour du duc en Bretagne (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1). Depuis Guillaume fils cadet de Jean, les seigneurs de Montbourcher ont fait du manoir du Pinel leur résidence bretonne (P. HÉVIN, *Histoire généalogique de la maison de Montbourcher* (1), ms. s.p.) : cette assertion paraît contestable comme nous le verrons par la suite.

(19) Ce Bertrand, suite à une requête faite au duc Jean V, reçoit de celui-ci une provision sur ses biens à venir et un don de 200 livres. L'acte, daté de 1429, mentionne que le frère aîné dudit Bertrand, Guillaume, estoit de tout temps pris de maladie et que leur père, autre Bertrand, avait donné la Roche par testament à son puîné. Il est précisé que la femme de Bertrand de Montbourcher, le père, avait laissé venir en ruine la forteresse de la Roche-Montbourcher (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1). Des lettres du roi de 1448, concernant une aliénation de terre dans le Maine, nous indique que sa femme résidait en Bretagne dans sa maison du Pinel (P. HÉVIN, *Histoire généalogique* (1), ms. s.p.)

(20) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1.

(21) *Ibidem*. Ce même mandement autorisant le pèlerinage à Angers mentionne que le sire de Montbourcher pourra faire venir son vin d'Anjou.

Bretagne, de la Corbière, de Rouesse, de Ravalay et du Perray au Maine. Son mariage fort avantageux avec Françoise Thierry lui apporte cinq cents écus d'or. Cette alliance donnera à ses enfants bien des tracasseries de par la tutelle exercée sur eux par les Thierry (22) et les difficultés qui apparaîtront pour recouvrer l'héritage de leur mère. Guyon vend en 1495, moyennant trois mille sept cents écus d'or, la terre de la Roche-Montbourcher à Pierre Thierry, seigneur du Patis (23). L'acheteur est sans doute le fils aîné du fameux argentier Julien Thierry, qui deviendra seigneur du Boisorcant à la mort de son père après 1502.

On a souvent insisté sur l'achat du Boisorcant par les Thierry (24), expression de leur réussite sociale, mais l'acquisition de la Roche-Montbourcher est peut-être plus prestigieuse encore, vu l'importance de la terre, de son château et des droits qui en découlent. En 1503 Michel Thierry, seigneur de la Prévalaye, sans doute frère du précédent, rend aveu pour la Roche (25). Comme ils l'ont fait autour du Boisorcant, les Thierry feront l'acquisition de plusieurs petites terres proches de la Roche pour agrandir leur domaine (26).

Julien Thierry de la Prévalaye, capitaine de Rennes et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, verra sa forteresse de la Roche ruinée durant les guerres de Succession. La requête faite par son petit-fils pour justifier du droit de haute justice de la Roche devant la chambre royale du parlement de Bretagne en 1673 relate la ruine du château par les habitants des environs (27). Ce texte ne mentionne pas sa prise par les troupes de

(22) Guyon est mort dès 1500. P. HÉVIN, *Histoire généalogique...* (1), ms, s.p.

(23) Il existait à Noyal-sur-Vilaine un manoir des Pâtis situé non loin de Boisorcant, acquis par la famille Thierry à la fin du XV^e siècle (P. BANÉAT, *Le département d'Ille-et-Vilaine*, t. II, 1928, p. 525).

(24) « La plus prestigieuse conquête du trésorier (Julien Thierry) fut sans conteste la seigneurie du Boisorcant à Noyal-sur-Vilaine, acquise de la famille du Pé en 1475 », (J. KERHERVE, *Les gens de Finance des ducs de Bretagne (1365-1491)*, Th. Et., Paris, Université Paris IV Sorbonne, 1986, Catalogue prosopographique, p. 107, et J.-P. LEGUAY, *Un réseau urbain au Moyen Âge : Les villes du duché de Bretagne au XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1981, p. 340).

(25) Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, *Les grandes seigneureries...*, op. cit., t. I, p. 398.

(26) On relève entre autres, la Plesse à Cuguen en 1523, Lizio en 1515, le Rocher-Saudraie en 1526-1530 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1).

(27) *La Roche est... une ancienne chastellenie des plus considérables de la province ou il y avoit un chasteau très fort et très considérable, a cause duquel les paroisses sirconvoisines estoient obligées de venir le garder qui estoit un sujet de guet. Mais comme ledict chasteau pendant les guerres civiles estoict considérable il feuct assiégé et pris et ruiné et assolé en telle sorte qu'il n'y paroist à présent que les ruines et demollitions...*

Messire Jullien Thierry... aiant retourné de son service il avoict trouvé son chasteau et

Mercœur et son siège par Saint-Luc, en 1595, habituellement évoquée comme la cause de sa destruction (28).

Cette ruine eut lieu en 1590, comme nous l'apprend un *Estat et procey verbal de la ruinne estant arrivee puis peu de temps au chasteau de la Roche-Tiery en Cuguen*, dressé le 15 octobre 1590 (29), juste après son pillage. Ce procès-verbal, assez imprécis, rend difficile sa compréhension. Le manque de concordance avec les vestiges encore en place nous oblige à rester prudent quant à son interprétation, comme nous le verrons plus loin.

maison de la Roche Thierry, chappelles, coulombier, metairie et moulins et dependances bruslées et le tout ruiné de fond en comble et les grands bois de décoration et autres coupés et bruslés et qu'ayant recherché la cause de cette miserable demolition et de quelle auctorité elle avoict esté faicte, il avoict apprins que les habitants des paroisses voisines dudict chasteau se ressentoient des incommodités par eux receues de ceux lesquels sans l'ordre ny faute dudict sieur se estoient emparéz dudict chasteau, avoient requis ladicte demolition dudict chasteau et forteresse offrans de desinterresser le propriétaire de la perte et demolition qui en seroit faicte, il (Juilien Thierry) requeroict que ledict prince (de Dombes) se feust resouvenu de l'importunité des habitants des paroisses voisines et de l'oistre qu'ils avoien faict d'indemnizer ledict sieur de la Prevalaye, moyennant laquelle déclaration il leur avoict été permis de faire ladicte demolition des forteresses du chasteau outre lesquelles ils avoient ruiné tous les edifices et entièrement depopulé les bois et en consequence qu'il eut esté ordonné que les habitans desd. paroisses eussent dedommagé et indemnizé ledict sieur de la Prevalaye des dictes ruines (Arch. dép. Ille-et-Vilaine. 13 J 2. Droit de justice 1673).

(28) Ces assertions trouvent leurs sources dans les Mémoires de Montmartin publiées par Dom Morice (D.M. *Hist.*, t. II, c. 444) où il est simplement indiqué que le maréchal d'Aumont donne ordre à Saint-Luc d'attaquer quelques petites places dans le voisinage de Rennes dont fait partie la Roche-Montbourcher.

(29) *Nous suimes transportez audict chasteau de la Roche, ou nous avbons entré par un trou de la grande tour quaree estant au bas d'icelle, ou avbons trouvé le seuperficie et couverture de ladite thours bruslé et ruinée et les chambres et plancher bruslez et tombez en la basse fosse et partyes des mentheaux de cheminée de ladite thours thombe, et parties de la closture des marches coulisses tombee a terre et a-t-on arachée et emporté six grisles de fer de ladite thours.*

Et de la suimes allez en ungne aultre thours nommée la thours Brette laquelle est dementellée et partyes de la muraille abattues de environ cinq piez d'un coste et les planches desdictes chambres tombées jusques au fons de ladite thours et deux grisles de fer emportee et (?).

Mesme les murailles et closture de ladite cour du chasteau d'entre lesdites deux tours est arraze jusque fleur de terre par le dedans.

Oultre depuis ladite thours Brette jusqu'au grand pont est emparail (?) ladite closture ruinée et tombee jusque a fleur de terre par le dedans et la meson du pollier estant auprès dudict pont avecque ladite closture est arrazee et les bouays et merains brusles.

Et l'aultre coté du pont dudict chasteau, jusqu'à la tour du Chesne qui est vers sollail couchant comme la cuizine, l'office, la boullangerye et les escuries sont bruslees et les murailles et defances de dedans de ladite cour dudict chasteau sont abattues et ruinees

Une ordonnance de Saint-Luc de 1595 (30) demandant la démolition des ruines du château mentionne *deux tours portantes* à détruire. Il s'agit des deux tours encore debout mentionnées dans l'état des lieux de 1590. Cette ordonnance qui prévoit le versement de 4 000 écus au sieur de la Prévalaye en dédommagement ne sera pas suivie d'effet, comme bien souvent, puisque les deux tours mentionnées se voient encore de nos jours.

La Roche-Montbourcher devait rester propriété des Thierry de la Prévalaye jusqu'en 1778, date de son passage par alliance chez les Coniac dont les descendants possèdent encore les ruines.

Situation

L'assiette du château occupe l'extrémité d'un plateau en pente vers l'est. Elle domine la jonction du ruisseau encaissé de la Fosse-Poisson avec un de ses affluents. La face sud est défendue par un escarpement particulièrement abrupte alors que le relief du front est moins marqué. Au nord et à l'ouest, des défenses artificielles isolent le château du plateau.

Au sud, une digue, encore en place dans sa quasi-totalité, permettait de retenir les eaux du ruisseau. Un étang mentionné sur le cadastre de 1826 occupait le fond du vallon, jusqu'à l'embranchement de l'affluent venant du nord. Le moulin relevant du château se trouve à trois cent mètres plus au sud. Il subsiste encore jusqu'au premier niveau. Le mur où se trouvait la roue est construit en très bel appareil de pierre de taille

jusque a terre et la courtine et garde (?) estens en la closture jettees et tombées en la doulve et les merains desdites escuries, cuisine et boulangerye ne sont depérys et la grille de ladite cuisine est en parail desrobee et emportees. Oultre en la haulte cour y a ung grand monceau de maneix ou le feu est encore a présent.

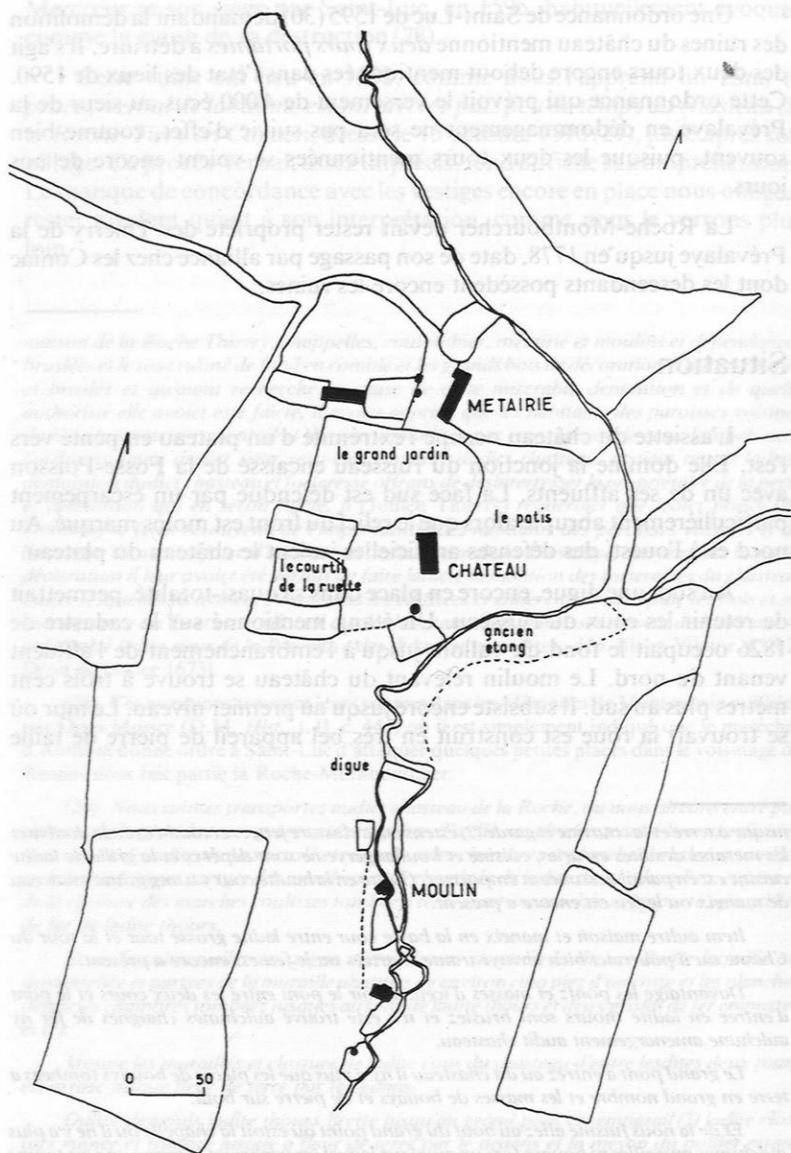
Item aultre maison et maneix en la basse cour entre ladite grosse tour et la tour du Chesne ou il pourraict bien abvoyr trante chartées ou le feu est encore a présent.

Davantaige les pontz et masses d'iceu, savoir le pont entre les deux cours et le pont d'entree en ladite thours sont bruslez et n'a esté trouvé aulchunes chaignes de fer ny aulchune amenagement audit chasteau.

Le grand pont a entrez au dit chasteau il ny a plus que les pieces de bouays tombees a terre en grand nombre et les masses de bouays et de pierre sur bout.

Et de la nous fuisme allez au bout du grand point ou estoit la chapelle ou il ne y a plus aulchunes murailles ni bouays fors un autel sur lequel on selebroict la messe, qui est tombe a terre ou y a deux imaiges de bouays dont y en a ung en forme de Nostre Dame et aultre (?) et son aupres ou estoict la fuye ou il ne y a pierre sur pierre (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1).

(30) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 2.



Cuguen (Ille-et-Vilaine)

La Roche-Montbourcher. Cadastre de 1826 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 P 5322)

comparable à celui du donjon. L'intérieur conserve une cheminée identique à celle de la tour ronde. Bien que ce moulin ait été pillé en 1590, il est fort probable que les ruines actuelles soient contemporaines de la construction du château. Le moulin étant situé en contrebas de la digue, un canal destiné à conduire l'eau jusqu'à la roue suivait le flanc nord du versant, au-dessus du ruisseau. Le cadastre de 1826 mentionne également, un peu plus au sud, un autre bâtiment qui devait servir de logement au meunier. Le colombier et le four étaient implantés de l'autre côté du ruisseau, sur la commune de Noyal-sous-Bazouges.

La métairie, en grande partie écroulée actuellement, se situe à une centaine de mètres au nord du château. Il n'en reste plus que le bâtiment est. Ruinée en 1590, elle fut reconstruite peu de temps après comme l'indique un marché de reconstruction de 1611 (31). Les plus anciens bâtiments encore debout peuvent correspondre à cette date. On y remarque de nombreuses pierres provenant du château (32).

Implantation

Le château se compose actuellement de deux ensembles. L'un à l'ouest regroupe l'espace résidentiel seigneurial autrefois appelé haute-cour, l'autre situé au sud du premier tenait le rôle de basse-cour.

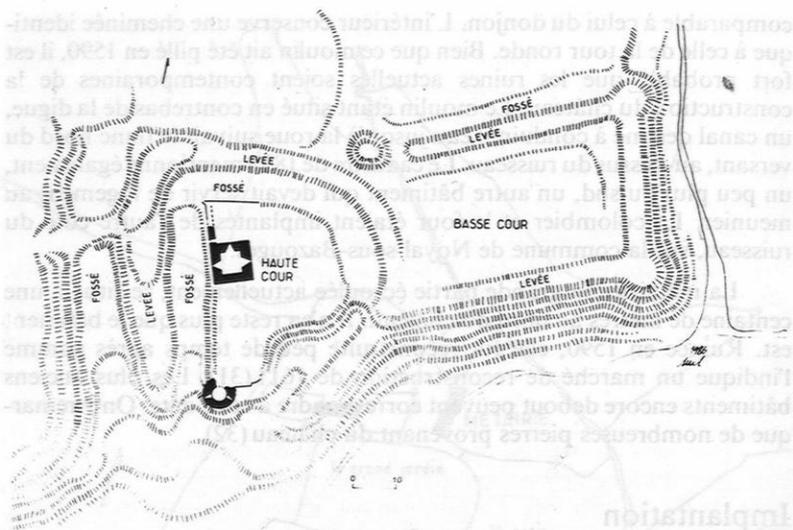
La haute-cour présente un plan triangulaire irrégulier et sert d'assiette aux constructions subsistantes. Il semblerait que la partie sud-est se soit effondrée dans le vallon. Cette cour est ceinturée, sauf vers le sud où se trouve l'escarpement, d'un fossé précédé d'une levée. Vers l'ouest, côté le plus exposé, cette levée est doublée d'un second fossé.

La basse-cour est formée d'une levée de terre quadrangulaire d'environ soixante-dix mètres sur cinquante, flanquée de fortins circulaires. Celui du nord-ouest est isolé de la levée. Cette partie du château est défendue au sud et à l'est par l'escarpement et au nord par un fossé. A l'intérieur de cette enceinte on distingue une dépression qui longe la levée au nord et à l'est.

L'accès au château devait se faire par l'ouest, autant que l'on puisse en juger actuellement. Sur le plateau à l'ouest, un léger dénivelé indique l'existence d'un chemin encore figuré sur le cadastre de 1826, entre les

(31) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 5.

(32) Notamment des encadrements de baies et une cheminée qui présentent deux piédroits différents, comparables à ceux subsistant dans la tour ronde et le moulin.



Cuguen (Ille-et-Vilaine).
La Roche-Montboucher. Relevé du site.

parcelles 280 et 281 (33). Il semble (34) qu'après avoir contourné le château par le nord, sur la levée, on accédait à la basse-cour, puis, à partir de celle-ci, un pont-levis (35) situé face au donjon, côté l'est, permettait de franchir le fossé.

Parti général, état des lieux

Actuellement la basse-cour ne conserve plus aucune trace de construction. Au bout du pont, donnant accès au château, se trouvait une chapelle (36). Elle devait avoir succédé au prieuré Saint-Denis de la Roche

(33) Ces parcelles portent le nom de *Courtill de la ruette*.

(34) L'accès au château reste hypothétique puisqu'aucun élément en dur n'est visible.

(35) Ce pont-levis est mentionné dans le procès-verbal de 1590 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 1).

(36) La chapelle figure dans le procès-verbal de 1590, sans plus de précision. Nous avons placé cette chapelle dans la basse-cour, bien que le procès-verbal la situe simplement *au bout du grand pont*.

cité dans une transaction entre l'abbé du Tronchet et le recteur de Cuguen dès 1304 (37). Cette chapelle était en grande partie ruinée en 1590. Il ne semble pas qu'elle ait été reconstruite puisqu'en 1679, le prieuré est indiqué comme n'ayant aucun édifice (38). Un logis semble avoir existé également dans la basse-cour (39). Il ne subsiste actuellement plus aucune trace de ces constructions. Les levées de terre qui entourent la basse-cour et les fortins circulaires, ne présentent aucun vestiges de constructions maçonnées.

La haute-cour est encore dominée au centre du front ouest par une tour maîtresse quadrangulaire et à l'angle sud-ouest par une tour circulaire (40). Entre ces deux tours, un relief marque l'emplacement d'un logis. En liaison directe avec la tour circulaire comme le montrent les arrachements, ce corps de bâtiment devait s'arrêter à environ quatre mètres de la tour carrée (41). La base de la muraille de son pignon sud est encore visible. Un départ de tour circulaire de petit diamètre se voit encore dans la partie sud de la face est de ce logis. Le procès-verbal de 1590 semble indiquer qu'il existait des bâtiments de service (cuisine, office, boulangerie, écurie) s'étendant du pont-levis à la tour circulaire, dite tour du *Chesne*, du côté sud de la cour. Il n'en reste aucune trace, peut-être à cause

(37) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 2.

(38) Chanoine GUILLLOTIN DE CORSON, *Pouillé...*, op. cit., t. II, p. 244. En 1728, l'abbé Dumans, pourvu du prieuré, célèbre ses messes dans l'église paroissiale de Cuguen, *en attendant que la chapelle du chasteau fuct rebastye* (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 13 J 2). Une petite niche au pignon ouest d'un bâtiment de la haute cour, vestige hypothétique de l'ancienne chapelle, mentionnée par des Bouillons au début du siècle (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 J 92), n'a pu être retrouvée, à moins qu'il s'agisse de la poterne qui présente un linteau sur coussinets. M. DECENEUX sur son relevé situe également une chapelle au nord du donjon (M. DECENEUX, *Châteaux manoirs et forteresses du pays de Combourg*, Combourg, 1988). La description de 1590 montrent que ces hypothèses étaient erronées.

(39) Il est mentionné dans le procès-verbal de 1590. Il semble y avoir eut ici confusion du rédacteur de l'acte puisqu'un logis est indiqué existant dans la haute-cour et un autre dans la basse-cour entre la tour du Chesne et la grosse tour carrée. La grosse tour carrée et la tour du Chesne, mentionnée comme étant au couchant, vers l'ouest, se situent de toute évidence dans la haute-cour, où elles se dressent encore actuellement.

(40) Nous considérons qu'il s'agit de la tour du Chesne mentionnée comme étant au couchant. Cette localisation nous incitait plutôt à la placer à l'angle nord-ouest de l'enceinte, mais les bases des courtines encore en place montrent qu'il n'existait qu'un petit ouvrage de flanquement, formant une sorte d'éperon. Le soleil se couchant au mois d'octobre, date du procès-verbal, à peu près au centre de la face ouest, la position de la tour du Chesne à l'angle sud-ouest n'est pas incompatible avec la description.

(41) Cette hypothèse est dictée par la longueur du tablier du pont-levis permettant d'accéder à la tour carrée. L'appareillage de la face sud de la tour maîtresse, nettement moins soignée que les autres et ne présentant aucun percement, s'explique par la présence de ce bâtiment.



Cuguen (Ille-et-Vilaine)

La Roche-Montbourcher. Vue du donjon, face ouest

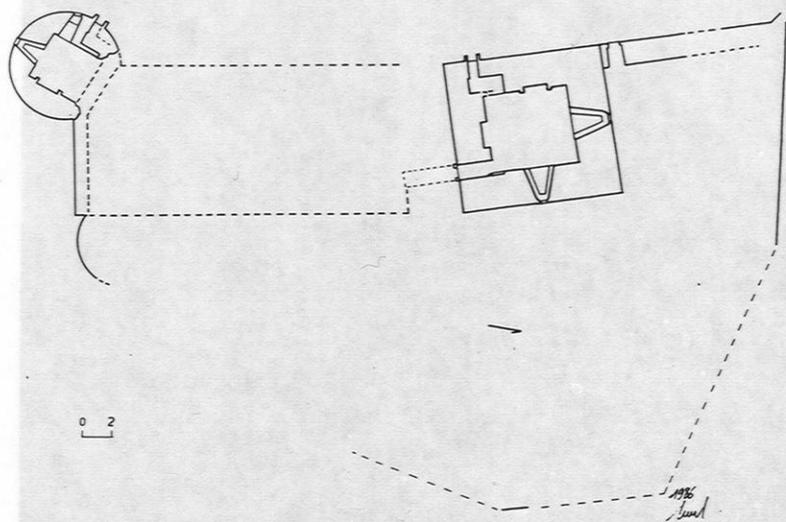


Cuguen (Ille-et-Vilaine).

La Roche-Montbourcher. Vue de la tour circulaire face sud-ouest.

d'un effondrement de l'assiette rocheuse comme nous l'avons dit plus haut.

L'angle nord-ouest de la haute cour conserve encore des pans de l'ancienne courtine percée d'une poterne. L'ancien cadastre montre un espace construit dans le prolongement du donjon vers le nord. Il s'agit sans doute d'une construction postérieure puisqu'elle a occulté les baies du donjon de ce côté. La muraille qui prolonge le front ouest vers le nord n'est pas liée avec celle du donjon. Le soubassement du front nord est encore visible par endroit. L'angle nord-est conserve la trace d'un petit ouvrage de flanquement formant une sorte d'éperon. Le cadastre de 1826 montre quant à lui une très légère saillie de plan quadrangulaire, non flanquante du côté nord.

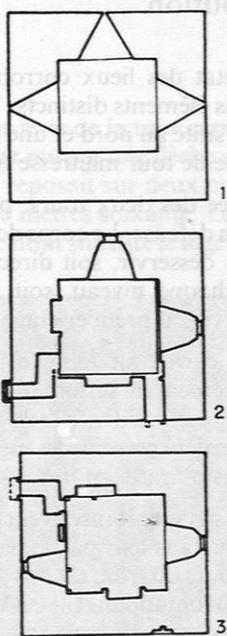


*Cuguen (Ille-et-Vilaine).
La Roche-Montbourcher.
Plan des vestiges au niveau du premier étage.*

Définition des volumes

La tour maîtresse quadrangulaire (10,70x10,70 m) offre un espace interne de même plan. L'épaisseur des murs, très importante à la base

(2,80 m), diminue vers le haut, laissant un espace pour cinq pièces d'une trentaine de mètres carrés : un sous-sol aveugle, un rez-de-chaussée non chauffé percé de trois meurtrières, un premier étage chauffé avec des latrines et une grande armoire murale, éclairé par deux baies, par où se fait l'accès, et un second étage présentant les mêmes caractéristiques. Les restes de murailles montrent qu'il existait un troisième étage (42). La communication entre les niveaux devait se faire par un escalier de bois occupant l'angle nord-est (43).



Cuguen (Ille-et-Vilaine).
La Roche-Montbourcher
Plans des niveaux du donjon.

1. Rez-de-chaussée
2. Premier étage
3. Deuxième étage

(42) Les six grilles mentionnées dans la description de 1590, s'accordent avec l'existence de deux baies à chaque niveau et confirment cette observation.

(43) L'angle nord-est, le seul à présenter une longueur de murs nus suffisante pour permettre la mise en place d'un escalier, conserve encore une pierre en saillie entre le premier et le second étage.

La tour circulaire (diamètre environ 7,50 m au rez-de-chaussée), légèrement en fer à cheval, présente encore trois niveaux. Le premier niveau visible actuellement est circulaire, éclairé par des meurtrières. Le second et le troisième niveaux, de plan carré, possèdent des cheminées et des latrines. Comme pour la tour carrée, les restes de la patrie supérieure montrent qu'il existait un étage supplémentaire. La desserte de la tour se faisait par le logis avec lequel elle communiquait à chaque niveau.

Schéma de distribution

Les vestiges et l'état des lieux corroborent l'existence d'un logis complexe formé de trois éléments distincts : une tour circulaire, un corps de bâtiment lui faisant suite au nord et une tour carrée isolée (44). Cette tour carrée tenait le rôle de tour maîtresse formant un réduit défensif.

Les rez-de-chaussée des deux tours, percés uniquement de meurtrières, sont réservés à la défense. Le corps de bâtiment disparu reliant ces tours permettait de les desservir, soit directement pour la tour ronde, grâce à une porte à chaque niveau, soit, pour la tour maîtresse, en commandant le pont-levis du premier étage, son unique accès.

Bien que la tour carrée ait tenu le rôle de réduit défensif, elle s'intégrait par l'aménagement de ses premier, deuxième et peut-être troisième étages, dans l'espace résidentiel, de la même façon que la tour circulaire (45). Cette dernière présente les mêmes éléments de confort que la tour carrée, mais sans placards muraux (46).

Les deux tours subsistantes s'inscrivent dans la série des *tours mixtes* utilisées pour la défense dans leur partie basse et pour la résidence aux étages supérieurs. Les tours du front est du fort La Latte (Côtes-d'Armor) et la tour des Anglais à Montauban (Ille-et-Vilaine), commandées par un logis, se rapprochent par leur typologie et leur fonctionnement de la tour circulaire de la Roche-Montboucher.

Les quelques dix-neuf mètres qui séparent les deux tours et la

(44) M. Deceneux a été le premier à analyser le logis de la Roche-Montboucher dans sa thèse sur les manoirs gothiques bretons. Il l'a fait de façon très pertinente en mettant en évidence l'originalité du bâtiment ; nous reprendrons ici l'essentiel de son analyse à laquelle nous nous rallions (M. DECENEUX, *Manoirs gothiques Bretons de 1364 à 1420. Essai sur quelques structures particulières d'habitat*, th. 3^e c, Université de Rennes II, 1982, p. 80-84).

(45) Elle possédait une cheminée, un placard mural et des latrines en surplomb à chacun de ses niveaux supérieurs.

(46) On observe également la présence d'un évier dans l'ébrasement de la fenêtre est du premier étage.

présence d'une petite cheminée au deuxième étage sur le pignon sud, plaident en faveur d'un logis regroupant plusieurs pièces. Cependant la possibilité d'une série de vastes salles superposées n'est pas impossible. La base de tour, de faible diamètre, visible au sud-est du logis, pourrait correspondre à un escalier.

Le plan ternaire de la Roche-Montbourcher semble donc avoir fonctionné selon un schéma assez habituel dans les logis manoriaux les plus anciens (47), avec des chambres réparties de chaque côté des salles.

Percements

La maçonnerie du pont-levis de la tour carrée montre une maîtrise parfaite du système. Le tablier mu par une flèche unique centrale, dont on lit encore bien le logement, reposait sur deux consoles et permettait de franchir un espace de quatre mètres soixante. Le pont était doublé vers l'intérieur d'une lourde porte dont subsiste le logement en défoncé dans le mur est.

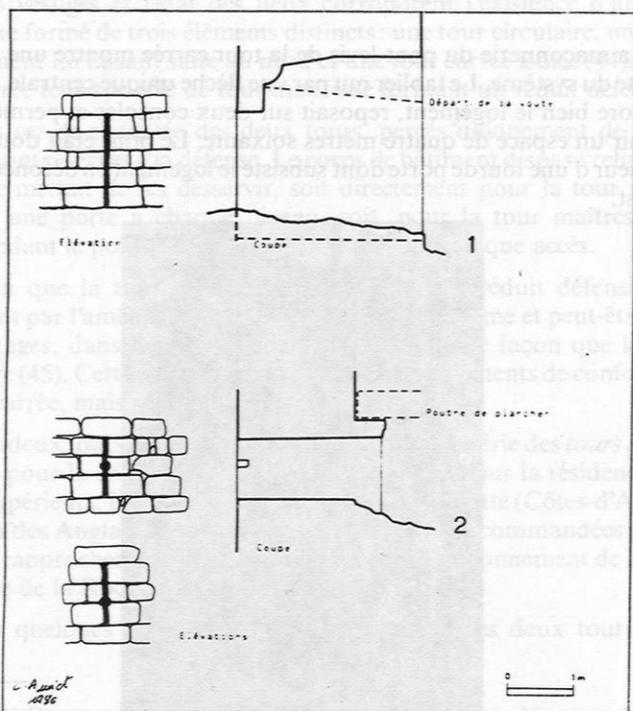


Cuguen (Ille-et-Vilaine).
La Roche-Montbourcher. Vue de la face sud,
avec l'emplacement du pont-levis piéton au premier étage.

(47) M. DECENEUX, *Manoirs gothiques*, op. cit., p. 16-17; J.-J. RIOULT, « Les logis à salle basse sous charpente », *Le Manoir en Bretagne*, Cahier de l'Inventaire n° 28, 1993, p. 111; M.-D. MENAND, « Distribution et aménagement », *ibidem*, p. 86.

Les meurtrières subsistantes sont toutes localisées au rez-de-chaussée des ouvrages. La tour maîtresse quadrangulaire est percée de trois meurtrières à simple ébrasement très large, couvert d'une voûte segmentaire à deux plans, d'une remarquable qualité d'exécution.

La tour circulaire possède deux meurtrières peu hautes à simple ébrasement couvert de dalles. Elles présentent un orifice circulaire central sans doute pratiqué ultérieurement. Les hautes meurtrières de la tour maîtresse quadrangulaire, non adaptées à l'artillerie et d'un aspect peu courant, peuvent être rapprochées de celle du donjon du fort La Latte (48) construit un peu avant 1350.



Cuguen (Ille-et-Vilaine).

La Roche-Montbourcher. Relevé des meurtrières.

1. Rez-de-chaussée du donjon

2. Rez-de-chaussée de la tour circulaire.

(48) Elles présentent un profil inférieur plat sans plongée et un ébrasement très ouvert.

Les baies d'éclairage sont toutes réalisées sur un même modèle particulièrement soigné. Le percement, d'environ 125 cm par 65, est protégé par une grille prise dans les piédroits. L'ébrasement est couvert, comme les meurtrières de la tour maîtresse, d'une double voûte en plein cintre. L'espace est occupé par des coussièges qui se retournent devant la baie. Vers l'intérieur un léger surplomb mouluré marque les naissances du premier arc clavé de la voûte. Ce détail et la qualité de la taille de pierre qui a nécessité une véritable stéréotomie, sont l'illustration d'une réalisation particulièrement soignée.

On observe trois modèles de porte. L'un utilisant le simple linteau droit, l'autre le couverture en tiers-point avec chanfrein (49) et le troisième linteau droit sur coussinet, également avec chanfrein (50).



*Cuguen (Ille-et-Vilaine).
La Roche-Montbourcher.*

Détail de l'ébrasement d'une baie du premier étage du donjon.

(49) Ce type de porte est utilisé pour donner accès au deuxième étage de la tour circulaire.

(50) Ce type de porte est utilisé pour la poterne, dans la muraille accolée sur le côté nord du donjon.

Ornementation

Hormis les encadrements de baies chanfreinés, les seuls éléments présentant des ornements que l'on rencontre à la Roche-Montbourcher sont les cheminées de la tour ronde. Elle méritent que nous nous y attardions. Non superposées, elles présentent toutes une hotte pyramidale, peu saillante, des retours latéraux droits et des tablettes latérales. Ce modèle tend à disparaître au cours des premières décennies du XV^e siècle, mais il est difficile d'en cerner l'apparition. Plus on s'élève dans cette tour, plus le traitement des cheminées est soigné. Celle du premier étage est la plus simple avec des piédroits saillants simplement chanfreinés et des consoles en quarts de rond inversés chanfreinés, raccordés avec un léger décalage. L'amortissement de la console sur le piédroit se fait par de légères moulures formant chapiteau. Au deuxième étage, les piédroits sont formés de demi-colonnes, accostées de deux clavets, sommées de véritables chapiteaux. Les consoles restent les mêmes qu'à l'étage inférieur.

Le fragment de piédroit subsistant au premier étage du donjon présente le même aspect que celui du second étage de la tour ronde. La cheminée du moulin ainsi que celle réutilisée dans la métairie est d'un modèle identique à celles du château.

Ces cheminées sont comparables à plusieurs exemples relevés dans des manoirs de haute Bretagne, mais qui se retrouve plus difficilement dans les grands programmes de châteaux forts. On peut les rapprocher de celle du premier étage de la tour maîtresse du fort La Latte (51), construit dans le milieu du XIV^e siècle. La comparaison avec les cheminées du manoir de la Godésièrre à Plumaugat (Côtes-d'Armor) est plus fructueuse avec une gradation des modèles presque identique à celle de la Roche-Montbourcher (52). On retrouve également ce modèle à la Grande-Touche à Pacé (Ille-et-Vilaine), autre construction précoce dans le XV^e siècle, et dans le logis du berceau familial des constructeurs de la Roche, à Montbourcher en Vignoc (Ille-et-Vilaine). Les datations de ces cheminées de manoirs convergent vers le début du XV^e siècle. Ces édifices de second rang semblent avoir utilisé un modèle déjà ancien d'un demi siècle, qui va être abandonné rapidement.

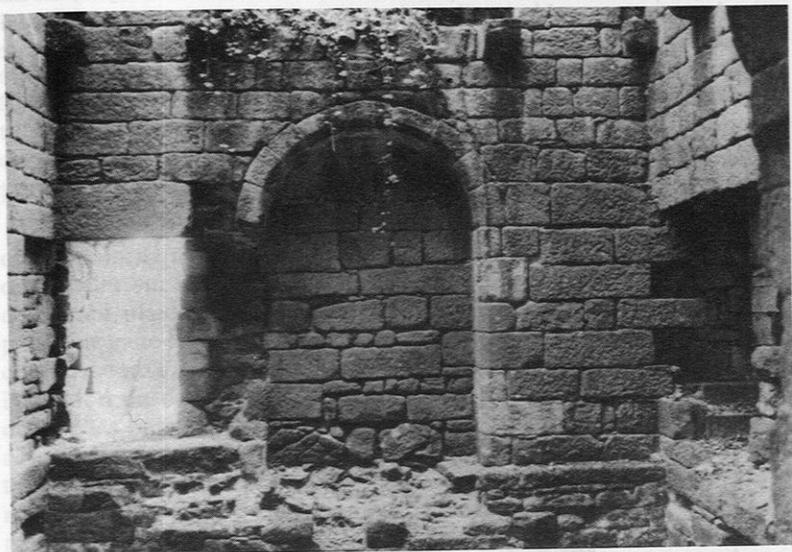
Les consoles supportant les poutres peuvent être parfois l'objet

(51) Elle présente à la différence de celles de la Roche-Montbourcher un réglet sur les colonnettes et des consoles dépourvues de chanfreins.

(52) La présence d'un réglet qui souligne les demi-colonnes des piédroits et la disparition des tablettes latérales donne un aspect plus moderne aux cheminées de la Godésièrre.

d'attention particulière. Ici le maître d'œuvre s'est contenté de consoles en quart de rond à listel.

Si la mise en œuvre fait l'objet de soins particuliers, l'ornementation est traitée avec une sobriété qui n'est pas loin de l'économie, selon un usage assez caractéristique de la seconde moitié du XIV^e siècle.



Cuguen (Ille-et-Vilaine).

*La Roche-Montbourcher. Vue de l'intérieur du donjon, au premier étage.
A gauche l'étroit passage qui conduit au pont-levis
et au centre une armoire murale.*

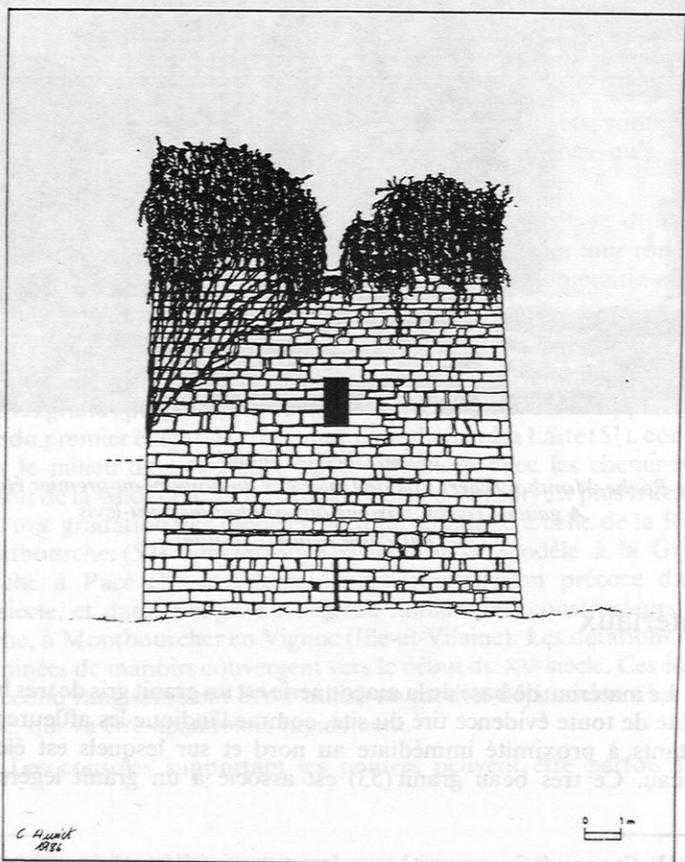
Matériaux

Le matériau de base de la maçonnerie est un granit gris de très bonne qualité de toute évidence tiré du site, comme l'indique les affleurements existants à proximité immédiate au nord et sur lesquels est élevé le château. Ce très beau granit (53) est associé à un granit légèrement

(53) Ce granit de Cuguen avait bonne réputation puisqu'il fut utilisé pour la construction du parlement de Bretagne par Germain Gaultier (H. BOURDE DE LA ROUGERIE, *Germain Gaultier, architecte et sculpteur (1571-1624) et les premiers projets du palais du parlement de Bretagne*, Rennes, 1930, p. 30).

feuilleté de moins bonne qualité, formant sans doute les couches de surface de ces affleurements.

La mise en œuvre la plus soignée est réservée au donjon, taqt pour ses parements extérieurs qu'intérieurs. Il s'agit d'un grand appareil de pierre de taille réglé, dont certains blocs peuvent atteindre une taille exceptionnelle (0,36 x 1,60 m). La base de la face sud du donjon, moins soignée, est comparable à celle de la tour ronde avec un moyen à grand appareil de moellons équarris à têtes dressées, avec petits éléments de calage.



Cuguen (Ille-et-Vilaine).

La Roche-Montbourcher. Élévation est du donjon.

A en juger par la mise en œuvre du soubassement du pignon sud subsistant du logis et par celui de la tourelle qui lui fait suite à l'est, les autres bâtiments devaient être traités de façon plus ordinaire en petits moellons.

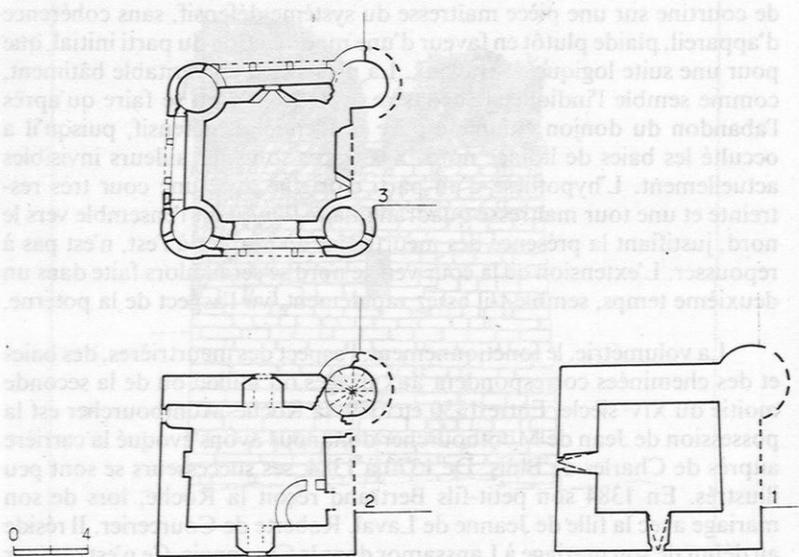
*
* *

Les vestiges actuels de la Roche-Montbourcher sont, à quelques exceptions près, ceux d'un ouvrage homogène, comme le montrent à la fois la mise en œuvre, l'aspect des baies et l'ornementation des constructions encore debout. L'aspect de la basse-cour quadrangulaire bastionnée correspond à une réalisation qu'il n'y a pas d'impossibilité à voir contemporaine des ruines.

La seule trace de reprise visible actuellement est le collage de la courtine nord qui fait suite à la tour maîtresse quadrangulaire. Un collage de courtine sur une pièce maîtresse du système défensif, sans cohérence d'appareil, plaide plutôt en faveur d'une modification du parti initial, que pour une suite logique de travaux. La présence d'un véritable bâtiment, comme semble l'indiquer le cadastre de 1826, n'a pu se faire qu'après l'abandon du donjon comme espace résidentiel et défensif, puisqu'il a occulté les baies de la face nord. Ses traces sont par ailleurs invisibles actuellement. L'hypothèse d'un parti d'origine avec une cour très restreinte et une tour maîtresse quadrangulaire flanquant l'ensemble vers le nord, justifiant la présence des meurtrières au nord et à l'est, n'est pas à repousser. L'extension de la cour vers le nord se serait alors faite dans un deuxième temps, semble-t-il assez rapidement, vu l'aspect de la poterne.

La volumétrie, le fonctionnement, l'aspect des meurtrières, des baies et des cheminées correspondent aux usages du milieu ou de la seconde moitié du XIV^e siècle. Entre 1330 et 1370, la Roche-Montbourcher est la possession de Jean de Montbourcher dont nous avons évoqué la carrière auprès de Charles de Blois. De 1370 à 1384, ses successeurs se sont peu illustrés. En 1384 son petit-fils Bertrand reçoit la Roche, lors de son mariage avec la fille de Jeanne de Laval, Roberte de Courcier. Il réside au début de son mariage à Lanssamor dans le Craonnais. Ce n'est que par la suite, sans doute à l'extrême fin du XIV^e ou dans les premières décennies du XV^e siècle, alors qu'il va occuper les charges de grand écuyer et de chambellan de Jean V, qu'il revient en Bretagne. Nous sommes donc tentés d'attribuer à Jean de Montbourcher, capitaine de Nantes, puis sénéchal de Limousin, la construction de la Roche, à la fin de sa vie dans les années 1360-1370. La ruine de la Roche dont il est question dans l'acte de 1429 (cf. note 19) s'expliquerait mal pour un bâtiment tout juste terminé. Cette date assez précoce s'accommode de l'absence d'aménagement pour l'artillerie et du caractère archaïque de l'édifice.

En Bretagne, un seul édifice semble pouvoir être mis en relation étroite avec la Roche-Montbourcher : l'Espinay à Champeaux (Ille-et-Vilaine). Il possède en effet une petite tour maîtresse quadrangulaire de la taille de celle de la Roche, présentant une distribution mixte avec un rez-de-chaussée réservé à la défense et des niveaux supérieurs destinés à la résidence. L'accès se faisait également à partir du premier étage d'un logis. Ce dernier fut remanié au milieu du XV^e siècle et en 1570, ce qui ne permet pas d'en préciser l'aspect d'origine. Un grand programme mis en œuvre lors de ces remaniements ne permet pas d'affirmer l'ancienneté du plan à deux cours. Le donjon est attribuable à Simon de l'Espinay, capitaine de Dinan et Hédé en 1399, puis sénéchal de Vitré. Les familles Montbourcher et Espinay qui commencent à prendre place à la fin du XIV^e siècle parmi les lignages les plus illustres du duché, entretiennent des liens étroits (54). Ils semblent avoir voulu marquer leur élévation sociale,

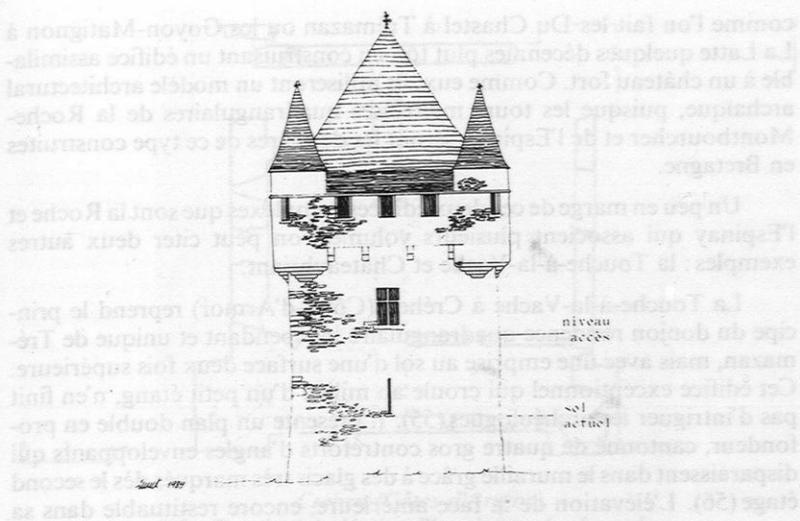


Champeaux (Ille-et-Vilaine).

L'Espinay. Plans des niveaux du donjon.

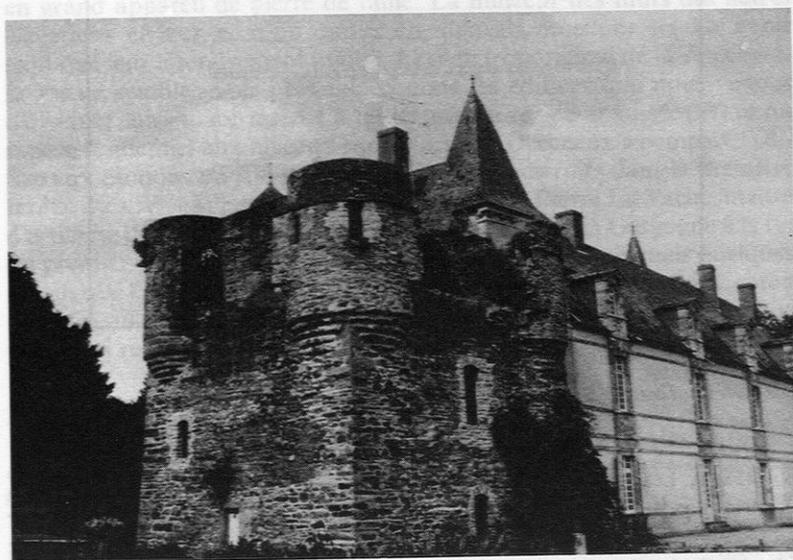
1. Rez-de-chaussée.
2. Premier étage.
3. Deuxième étage.

(54) Robert, fils de Simon d'Espinay, va épouser Jeanne de Montbourcher, fille de Bertrand.



Champeaux (Ille-et-Vilaine).

L'Espinay. Essai de restitution de l'élévation est du donjon.

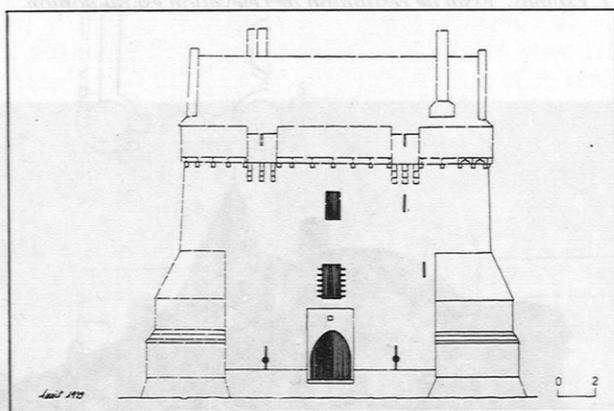


Champeaux (Ille-et-Vilaine).
L'Espinay. Vue du donjon.

comme l'on fait les Du Chastel à Trémazan ou les Goyon-Matignon à La Latte quelques décennies plus tôt, en construisant un édifice assimilable à un château fort. Comme eux, ils utiliseront un modèle architectural archaïque, puisque les tours maîtresses quadrangulaires de la Roche-Montbourcher et de l'Espinay seront les dernières de ce type construites en Bretagne.

Un peu en marge de ces deux édifices complexes que sont la Roche et l'Espinay qui associent plusieurs volumes, on peut citer deux autres exemples : la Touche-à-la-Vache et Châteaubriant.

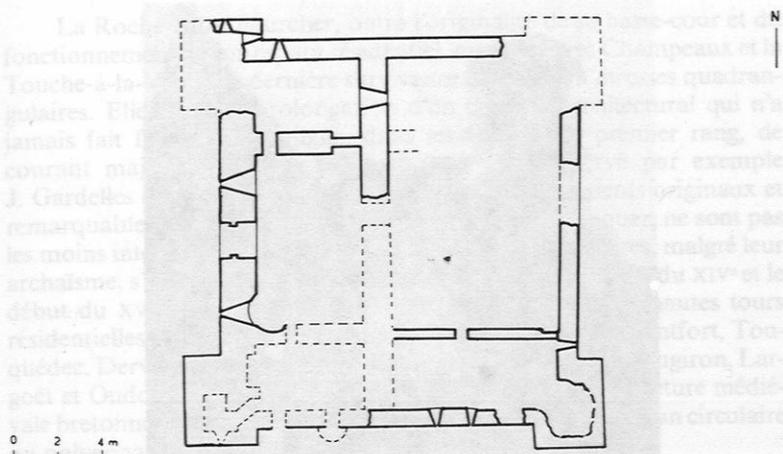
La Touche-à-la-Vache à Créhen (Côtes-d'Armor) reprend le principe du donjon résidence quadrangulaire indépendant et unique de Trémazan, mais avec une emprise au sol d'une surface deux fois supérieure. Cet édifice exceptionnel qui croule au milieu d'un petit étang, n'en finit pas d'intriguer les archéologues (55). Il présente un plan double en profondeur, cantonné de quatre gros contreforts d'angles enveloppants qui disparaissent dans le muraille grâce à des glacis très marqués dès le second étage (56). L'élévation de la face antérieure, encore restituable dans sa



Créhen (Côtes-d'Armor)
La Touche-à-la-Vache. Essai de restitution de l'élévation ouest.

(55) A. LEMASSON, *La châtellenie de la Touche à la Vache et ses seigneurs*, Saint-Brieuc, 1914 ; H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, « Les fortifications de pierre des Côtes-du-Nord », *B.A.A.B.*, t. 49, 1934, p. 77-78 ; M. DECENEUX, *Manoirs gothiques bretons, op. cit.*, p. 49-51.

(56) Le doute subsiste quant à l'élévation de la partie est de l'édifice dont il ne reste que la base.

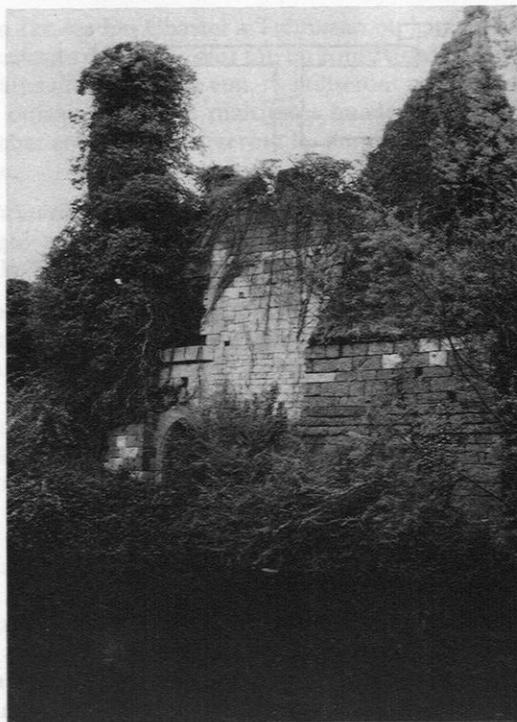


Créhen (Côtes-d'Armor)
La Touche-à-la-Vache. Plan du rez-de-chaussée.

hauteur il y a une vingtaine d'année, était à trois niveaux carrés, construite en grand appareil de pierre de taille. La minceur des murs des autres élévations et leur mise en œuvre en mauvais moellons semble avoir expliqué leur effondrement rapide. Le plan très original de la Touche-à-la-Vache semble avoir présenté, comme les édifices que nous venons d'évoquer, un espace réservé à la défense au rez-de-chaussée (57) et un espace résidentiel aux niveaux supérieurs. M. Deceneux a comparé l'édifice aux donjons du sud-ouest de la France construits dans la première moitié du XIV^e siècle et en attribue la paternité à Pierre La Vache, maître d'artillerie dès 1296, qui semble avoir fini sa carrière en Gascogne à la fin du premier quart du XIV^e siècle. L'hypothèse est tentante, mais quelques détails que l'on retrouve dans les constructions de la seconde moitié, sinon de la fin du XIV^e siècle ou du XV^e siècle, paraissent surprenant pour une époque si reculée (58).

(57) Les seules ouvertures existant au rez-de-chaussée sont les meurtrières, si l'on fait exception de la porte d'entrée protégée par un pont-levis mu par un système archaïque sans flèche.

(58) Notamment le grand appareil de pierre de taille de la face ouest, les coussièges au surplomb d'assise aux courbes très douces, orné d'un filet, les consoles de linteau de cheminées peu saillantes ornées de moulurations, très proches de celles du Guildo, du châtelet de Montmuran ou de Solidor et le système de blocage des grilles que l'on retrouve au donjon de Saint-Malo.



Créhen (Côtes-d'Armor)

La Touche-à-la-Vache. Vue du donjon.

(cliché S.D.A. Côtes d'Armor)

Châteaubriant (Loire-Atlantique) est un exemple plus complexe résultant d'une série d'interventions sur un donjon quadrangulaire antérieur (59) qui porte essentiellement la marque de la fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle. Ces interventions ont consisté essentiellement à mettre en relation le donjon, dont ne subsiste semble-t-il qu'une partie du gros œuvre d'un ouvrage antérieur bien difficile à localiser, avec un logis en équerre plaqué sur sa face ouest à la fin du XIV^e siècle, en créant un système de circulation dans son angle sud-ouest desservant l'ensemble. Cette construction chaotique et mal distribuée, plusieurs fois retouchée au XV^e siècle, n'a pas l'originalité et l'homogénéité des ouvrages précédemment évoqués. Elle doit être plutôt considérée comme un exemple de réutilisation d'anciennes structures.

(59) F.C. JAMES, « Le château de Châteaubriant », *C.A.F.*, t. 127, 1968, p. 317.

La Roche-Montbourcher, outre l'originalité de sa basse-cour et du fonctionnement de son espace résidentiel, marque, avec Champeaux et la Touche-à-la-Vache, la dernière survivance des tours maîtresses quadrangulaires. Elles sont la prolongation d'un courant architectural qui n'a jamais fait figure en Bretagne, dans les édifices de premier rang, de courant majeur (60), contrairement à ce qu'a observé par exemple J. Gardelles dans le sud-ouest. Il a produit des monuments originaux et remarquables dont les derniers, que nous venons d'évoquer, ne sont pas les moins intéressants. Ces tours maîtresses quadrangulaires, malgré leur archaïsme, s'incrivent dans les habitudes de l'époque. La fin du XIV^e et le début du XV^e siècle sont marqués par la construction de hautes tours résidentielles. Les donjons de Dinan, Cesson, La Latte, Montfort, Tonquédec, Derval, Vitré (tour Saint-Laurent) et surtout Châteaugiron, Langoët et Oudon, constituent une image très forte de l'architecture médiévale bretonne, mais leurs maîtres d'œuvre auront préféré le plan circulaire ou polygonal.

Christophe AMIOT

RÉSUMÉ

Le château de la Roche-Montbourcher, perdu dans un vallon à l'écart des voies de circulation, formait autrefois un maillon de la défense de la Bretagne contre la Normandie, entre Fougères et Combourg. Il se compose de deux ensembles isolés, une basse-cour quadrangulaire et une haute-cour, sur laquelle subsiste encore une tour maîtresse quadrangulaire construite en grand appareil et une tour circulaire. Ces deux ouvrages autrefois reliés par un corps de bâtiment, formaient un logis à structure tripartite. La tour maîtresse indépendante constituait un des composants de cet ensemble, offrant une originale variation d'une structure habituelle dans les manoirs bretons de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle. Cette construction homogène réalisée par un proche de Charles de Blois, Jean de Montbourcher, fut élevée durant les guerres de Succession, vraisemblablement au cours du troisième quart du XIV^e siècle.

(60) C. AMIOT, « Les donjons quadrangulaires du duché de Bretagne avant les guerres de Succession (1050-1350) », *M.S.H.A.B.*, t. LXIX, 1992, p. 43 à 76.